



## APPEL À CONTRIBUTIONS POUR LE 23<sup>e</sup> NUMÉRO DE *LEGS ET LITTÉRATURE*

### Féminisme(s) et Littérature(s)

L'Association Legs et Littérature (ALEL) lance un appel à contributions pour le 23<sup>e</sup> numéro de la revue *Legs et Littérature* consacré à la thématique *Féminisme(s) et Littérature(s)* qui paraîtra à l'hiver 2025 chez LEGS ÉDITION sous la direction de Sabine Lamour (Visiting Professor – Brown University/UEH) et Dieulermesson Petit Frère (EUR FRAPP/Université Paris-Est Créteil).

**Date limite d'envoi des résumés : 15 avril 2025**

### Argumentaire

S'il convient de faire l'inventaire des différents mouvements civils et politiques ayant marqué le 20<sup>e</sup> siècle, l'on ne saurait, en aucun cas, passer sous silence le féminisme. Même si l'historiographie<sup>1</sup> situe officiellement la naissance du mouvement vers les débuts du 19<sup>e</sup> siècle, nul n'empêche de remonter le cours de l'histoire de l'Antiquité grecque pour voir à travers le personnage Agnodice<sup>2</sup>, dont l'histoire est une parfaite illustration du pouvoir de l'engagement des femmes dans la lutte contre la domination masculine, une figure pionnière. Concernant Haïti, les premières traces de comportement revendicatif s'assimilant au féminisme apparaissent dès 1791 au moment des bouleversements annonçant la révolution haïtienne<sup>3</sup>. On aurait pu passer en revue les différentes actions, engagements et combats menés par des femmes d'ici et d'ailleurs, à des époques différentes, pour se convaincre que la lutte contre l'invisibilisation et l'oppression féminine ne date pas d'hier.

<sup>1</sup> Cf. Geneviève Fraisse, « Féminisme. Histoire du féminisme », *Encyclopédie Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/feminisme-histoire-du-feminisme/> [consulté le 7 janvier 2025].

<sup>2</sup> Dans la Grèce Antique, précisément à Athènes vers le 4<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la loi interdisait les femmes et les esclaves le droit de devenir médecins ou sages-femmes. Contre toute attente, Agnodice a pu trouver le moyen d'enfreindre cette règle. En se travestissant en homme, elle a pu étudier et pratiquer la médecine jusqu'à obtenir sa notoriété et porter les législateurs à modifier la loi en levant l'interdiction. Cf. Hélène Soumet, *Insoumises et conquérantes - Travesties pour changer le cours de l'Histoire*, Paris, Dunod, 2021, pp. 82-88.

<sup>3</sup> Cf. Sabine Lamour, *Les piliers stratégiques du féminisme haïtien*, Keynote speaker, 36<sup>e</sup> colloque annuel de la Haitian Studies Association, New York, 11 octobre 2024.

Défini par Marie Thérèse Poitevin<sup>4</sup> comme « l'effort coalisé de la femme pour l'amélioration du sort de la femme », le féminisme a été, dès les premiers moments un mouvement contestataire ou d'émancipation politique. En Haïti, il a été « avant tout un mouvement d'amélioration sociale »<sup>5</sup> pour ensuite prendre la courbe politique avec la nomination et l'élection des femmes en 1957<sup>6</sup> et après la chute de la dictature des Duvalier où « l'année 1986 avait ouvert de nouvelles perspectives, en particulier celles de la reconstruction du lien politique. Dès ce moment, le mouvement féministe haïtien est revenu sur le devant de la scène »<sup>7</sup>, après le long silence imposé par la dictature.

Dans un numéro précédent de la revue *Legs et Littérature*<sup>8</sup>, il nous avait apparu important de faire entendre la parole des femmes en mettant en relief la manière dont elles ont représenté la dictature dans leurs œuvres. La dictature a été plutôt abordée sous un angle politique moins dans sa manifestation sous sa forme genrée. Il a été surtout question d'analyser, d'une part, la manière dont la dictature opère dans la littérature au regard des représentations faites aux femmes, et, d'autre part, d'étudier et d'évaluer sa manifestation sur leur corps et leur esprit. Dans le récent numéro de *Legs et Littérature*<sup>9</sup> qui a donné lieu à « l'investigation sur la corrélation entre le charnel et le pouvoir politique telle qu'elle se manifeste au sein des œuvres littéraires contemporaines »<sup>10</sup>, une attention particulière a été portée sur le corps féminin comme outil d'asservissement, d'assujettissement et de subordination et aussi à la parole féministe dans la création littéraire.

En effet, d'aucuns ne sauraient ignorer le rôle fondamental qu'a joué la littérature ou de l'écrit lors des divers mouvements de revendication devant conduire à l'émancipation de plusieurs générations de femmes. Dans le cas d'Haïti, la production littéraire des membres et dirigeantes de La Ligue Féminine d'action sociale – la première organisation se définissant en tant que structure féministe – témoigne du poids de la littérature dans la définition et la compréhension des situations et de la condition des femmes haïtiennes. Les dispositifs d'expression écrits utilisés (roman, poésie, théâtre, conte, nouvelle etc...) témoignent à la fois de la fonction et du pouvoir de l'écrit, notamment, dans les périodes de contestation et de protestation contre l'arbitraire et l'anormal. Aussi parmi ces dispositifs peut-on compter « les publications de périodiques (brochures, bulletins, journaux, revues) qui jouent un rôle central dans les moments de re-mobilisation féministe, dans la structuration idéologique des courants,

<sup>4</sup> Marie Thérèse Poitevin. *Le féminisme. Pouvoir noir en Haïti*, Frantz Voltaire (dir.), Montréal, CIDIHCA, 1946, p. 313

<sup>5</sup> Madeleine Sylvain-Bouchereau, *Haïti et ses femmes. Une étude d'évolution culturelle*, Port-au-Prince, Fardin, 1957, p. 87.

<sup>6</sup> Cf. Sabine Lamour, « Le 3 avril 1986 : expression d'une mésentente politique en Haïti : retour sur un élément de la mémoire indocile du mouvement féministe haïtien », *Recherches féministes*, vol. 35, n°1, p. 60.

<sup>7</sup> Ibid., p. 60.

<sup>8</sup> Wébert Charles et Carolyn Shread (éd.), *Dictature, Révolte et Écritures féminines. Legs et Littérature* n° 3, 2013.

<sup>9</sup> Alma Abou Fakher et Dieulermesson Petit Frère, *Corps et Politique. Legs et littérature* n° 21, 2023.

<sup>10</sup> Alma Abou Fakher, « Chorégraphie de l'emprise : le corps dans l'orchestration du politique », *Legs et Littérature* n° 21, 2023, p. 8.

dans la construction de réseaux et la circulation des idées »<sup>11</sup>. Cela dit, la littérature, par le biais de ces canaux, a constitué un levier important dans la vulgarisation de la parole féministe, en plus d'archiver et de garder vivante la mémoire des femmes tout en participant à l'histoire immédiate du mouvement, en Haïti comme ailleurs<sup>12</sup>.

À Londres, Virginia Woolf publie en 1929 *Une chambre à soi*, un livre manifeste qui se propose d'analyser la place des écrivaines dans la littérature et les obstacles qui lui ferment l'accès au monde littéraire. L'espace et l'autonomie financière sont entre autres deux éléments indispensables pour subvertir l'ordre social inégalitaire et donner libre cours à sa passion. Pour y avoir réfléchi et analysé le rapport entre l'écriture et le genre, cet essai de Woolf se veut une œuvre avant-gardiste qui décrypte les situations d'oppressions auxquelles sont sujettes les femmes. En Haïti, en octobre 1935, Jeanne Perez, Cléante Desgraves Valcin et Amélie Laroche du mouvement de la *Ligue d'Action féminine* fondent le journal *La voix des femmes* pour diffuser les idées de la *Ligue*, question de donner une espace d'expression propre aux femmes. En 1938, Jeanne Perez crée la revue littéraire mensuelle *La Semeuse* aux fins de mettre à la disposition des femmes un espace propre à la diffusion de leurs écrits. La fin de la Seconde Guerre est marquée en France par la publication en 1949 de *Le deuxième sexe* de Simone Beauvoir qui revendique l'indépendance sexuelle, l'avortement tout en fustigeant la domination masculine. Véritable somme sur la condition en occident, ce livre est une déconstruction des mythes et stéréotypes construits autour des femmes. Aujourd'hui, nombre de commentateur.e.s et chercheur.e.s admettent que « même si ce livre a quitté le devant de la scène pour prendre des allures de bible plus ou moins contestée, même si, sur beaucoup d'aspects particuliers, les points de vue ont changé, si le développement des études de genre et des recherches féministes ont enrichi nombre d'hypothèses et de problématiques, les ressources de la pensée de Beauvoir pour les questionnements empiriques et théoriques contemporains semblent multiples »<sup>13</sup>.

En Espagne, Lidia Falcón et Carmen Alcalde fondent en 1976, *Vindicación*, « la revue phare du féminisme espagnol de deuxième vague »<sup>14</sup>, afin, d'une part, d'écrire l'histoire des luttes menées par leurs prédécesseuses dont le régime franquiste avait oblitéré et, d'autre part, servir de lieu de transmission de cet héritage à leurs contemporaines tout en donnant la voix à leur parole. Garrido Y Saez précise que « le magazine, dont le titre rend hommage à l'œuvre pionnière de la féministe Mary Wollstonecraft, se veut pluriel et cosmopolite puisqu'une place de choix est réservée aux divers courants féministes occidentaux »<sup>15</sup>. Pour pouvoir mettre en relief cette pluralité et ce cosmopolitisme, son

<sup>11</sup> Magali Guaresi et Maria Grazia Scrimieri, « Introduction », *Sens public*, n° 30, 2022, p. 7.

<sup>12</sup> Sabine Lamour, « La ligue Féminine d'Action Sociale (1934, 1957) moment fort de l'émergence d'une pensée féministe en Haïti », *Conjonction* n°229, 2023, pp. 31-43.

<sup>13</sup> Delphine Gardey, Monique Meron, « Re-lire *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir », *Travail, genre et sociétés*, n° 20, vol. 2, 2008, pp. 151-153. <<https://doi.org/10.3917/tgs.020.0151>>. Consulté le 14 décembre 2024.

<sup>14</sup> Victoria Garrido y Saez, « Écrire pour reconquérir son corps Le discours de l'intime dans la revue espagnole *Vindicación Feminista* », *Cahiers Sens public*, n° 30, 2022, p. 226.

<sup>15</sup> Ibid., p. 230.

engagement s'est donc décliné « sur de nombreux thèmes comme l'accès au divorce, l'égalité au travail ou les violences faites aux femmes »<sup>16</sup>.

Sur le continent africain les écrits et œuvres des romancières telles, Mariama Ba (1929-1981), Ken Bugul (1947), Ousmane Sembène (1923-2007) Buchi Emecheta (1944-2017) et Abdoulaye Sadj (1910-1961) amenaient des réflexions situées sur la polygamie, la dot, l'excision et le colonialisme. Dans ce mouvement, l'essai d'Awa Thiam, *La paroles aux négresses*<sup>17</sup>, a constitué un tournant dans la divulgation des paroles des femmes de ce continent à l'échelle internationale.

Dans d'autres pays, comme aux États-Unis et en France, l'on assiste également à ce compagnonnage où l'écriture littéraire se met au service du mouvement, notamment dans les années 1970 avec des figures comme Kate Millet, Adrienne Rich et Monique Wittig qui ont su insuffler un nouvel élan à la littérature féministe. En même temps les écrits des femmes noires aux États-Unis posaient de manière spécifique la condition de ces femmes dans cette société. En témoignent, entre autres *Sula* de Toni Morrison et *Les femmes de Brewster Place* de Gloria Naylor. Sur le plan théorique les travaux d'Angela Davis, Patricia Hill Collins et de bell hooks systématiseront les réflexions sur les connaissances produites par les femmes noires aux États-Unis.

En Haïti, au tournant des années 1970 les romans de Nadine Magloire, dont *Le Sexe Mythique* (2014), *Autopsie in Vivo* (2009) et *Autopsie in Vivo. La suite* (2010) introduisent la question de condition des femmes sous l'angle du plaisir féminin. Plus tard, les écrits de Paulette Poujol Oriol (1926-2011)<sup>18</sup> et de Kettly Mars<sup>19</sup> (1958) sur la prostitution amèneront d'autres réflexions sur le corps des femmes et leurs sexualités. Dans ce même mouvement, au tournant des années 1990, les femmes haïtiennes romancières reprendront les réflexions sur la question de la place des femmes dans l'histoire nationale, et aussi dans l'histoire de la dictature (Agnant<sup>20</sup>, Trouillot<sup>21</sup>, Lahens<sup>22</sup>). Dans ce processus le livre de Myriam Chancy *Framing the silence, Revolutionary Novels by Haitian Women*<sup>23</sup> apporte un éclairage sur l'importance du travail accompli par les intellectuelles militantes de la Ligue Féminine d'action Sociale. Dans la Caraïbe francophone les écrits entre autres de de Maryse Condé (1934-2024)<sup>24</sup>

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> Awa Thiam, *La paroles aux négresses*, Paris, Denoël, 1978.

<sup>18</sup> Paulette, Poujol-Oriol, *Le Passage*, Port-au-Prince, Le Natal, 1996.

<sup>19</sup> Kettly Mars, *Fado*, Paris, Mercure de France, 2008.

<sup>20</sup> Marie Célie-Agnant, *Femme au temps des Carnassiers*, Montréal, Remue-Ménage, 2015.

<sup>21</sup> Évelyne Trouillot, *La mémoire aux abois*, Port-au-Prince, Atelier Jeudi Soir, 2011.

<sup>22</sup> Yanick Lahens, *Bain de Lune*, Port-au-Prince, LEGS ÉDITION, 2024.

<sup>23</sup> Myriam Chancy, *Framing the silence, Revolutionary novel by Haitian women*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1997.

<sup>24</sup> Maryse Condé, *La parole des femmes : essai sur les romancières des Antilles de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1979.

et de Gisèle Pineau<sup>25</sup>, proposeront des pistes pour penser la place des femmes dans les sociétés post esclavagiste.

Cependant, en dépit de toutes ces avancées, il est tout autant flagrant de constater comment les mécanismes institutionnels ont pu, à travers la littérature, assurer la reproduction des valeurs liées aux normes du patriarcat. Aussi réécrire l'histoire de la littérature au travers du prisme d'un engagement féministe constituerait-il un facteur majeur de reconnaissance de la place des femmes dans l'histoire des idées et du monde littéraire. Lire et écrire les littératures autrement, avec un regard décentré et désenclavé du paradigme masculin devient une urgence pour repenser le rapport à la création et s'affranchir de toutes tendances jugées dominantes dans l'institution littéraire. En Haïti, nonobstant le traitement magistral de la question des violences sexuelles par Justin Lhérisson<sup>26</sup> au début du siècle, et plus tard de la prostitution féminine par Jacques Stephen Alexis<sup>27</sup> « l'histoire de la littérature haïtienne nous renseigne que la construction du personnage féminin par les hommes répond à des stéréotypes et à des constructions sociales, des idées reçues. [...] La construction de la figure et du personnage féminins par les hommes répond aux idées héritées du système colonial »<sup>28</sup>.

Aussi ce nouveau numéro de *Legs et Littérature* entend-il interroger les dispositifs d'introduction et les stratégies d'opérationnalisation du discours féministe dans la littérature afin d'analyser la parole des femmes dans la fiction contemporaine. Il s'agit de chercher à (faire) comprendre ce que cette parole évoque et révèle de la condition des femmes et du monde. En quoi le féminisme a-t-il favorisé ou permis l'éclosion entre autres de nouvelles pratiques et théories littéraires ? Ou encore en quoi la littérature a contribué dans l'avancement du féminisme en tant qu'idéal politique ? À partir de réflexions priorisant des interprétations et examens en fonction d'approches pluridisciplinaires, les principaux axes et interrogations que ce numéro envisage d'explorer peuvent être communiqués comme suit, sans pour autant être exhaustifs :

### **Axes principaux :**

**Axe 1 : Féminisme(s) et littérature :** Qu'apporte la littérature au(x) féminisme(s) ? Que fait (font) le(s) féminisme(s) à la littérature et vice-versa ? Dans quelle mesure la littérature (conte, nouvelle, poésie, roman, théâtre) a contribué à la diffusion de l'idéal féministe dans le monde ? Dans quelle mesure les écrits des femmes dans le champ littéraire participent de la construction d'une bibliothèque féministe (bibliothèque dans le sens de Mudimbe)

**Axe 2 : Fiction et genre :** Comment la fiction appréhende-t-elle le genre ? Comment le genre s'incorpore-t-il dans la fiction ? Quelle fiction et/pour quel genre ? La fiction a-t-elle un genre ? En quoi et comment la fiction permet-elle de nommer les violences de genre ?

<sup>25</sup> Gisèle Pineau, *Morne Capresse*, Paris, Mercure de France, 2008.

<sup>26</sup> Cf. Justin Lhérisson, *Zoune chez sa ninnaine*, Port-au-Prince, Fardin 1993.

<sup>27</sup> Jacques Stephen Alexis, *L'Espace d'un cillement*, Paris, Gallimard, 1959.

<sup>28</sup> Wébert Charles, « Être femme au temps des dictatures », *Legs et Littérature* n° 3, 2013, p. 4.

**Axe 3 : Littérature, féminisme et sexualité :** Quel(s) usage(s) la littérature féministe fait-elle de la question sexuelle ? Comment le discours féministe définit-il les rapports entre sexe et pouvoir ? Comment permet-il d'articuler le rapport de la sexualité à la morale et religion ? Qu'a apporté la littérature au féminisme dans sa revendication du droit à la liberté sexuelle ? En quoi a-t-elle permis l'articulation et la diffusion d'un discours sur la morale sexuelle ?

**Axe 4 : Littérature et rapports sociaux :** Dans quelle mesure la littérature a permis de dégager une compréhension intersectionnelle des rapports sociaux, incluant ceux de sexe ? Que peut la littérature face à la censure ? Comment participe-t-elle à la déconstruction des mythes, des préjugés et stéréotypes ?

**Axe 5 : Corps féminin et sexualité :** Le corps féminin comme objet et sujet d'écriture romanesque ? Que fait la littérature du et au corps féminin ? Comment la littérature procède à la mise en scène du corps féminin ? Comment cette mise en scène participe-t-elle à sa représentation érotique ? Le corps double lieu d'émancipation et d'aliénation

**Axe 6 : Le féminisme caribéen dans la littérature :** Quels sont les imaginaires à partir desquels le(s) féminisme(s) caribéen(s) est-il(sont-ils) institué(s) ? Peut-on penser un féminisme caribéen en dehors de l'occidentalisation du monde ? Comment la littérature caribéenne figure-t-elle cette forme de féminisme ?

### Protocole de présentation et de soumission des textes :

L'auteur.e devra envoyer sa proposition de contributions par courrier électronique à : [legs-et-litterature@outlook.com](mailto:legs-et-litterature@outlook.com).

L'auteur.e devra envoyer sa proposition de contributions par courrier électronique en format Word en indiquant (1) son nom/prénom, (2) son titre universitaire, (3) le titre du texte, (4) sa notice biobibliographique ne dépassant pas 100 mots, (5) un résumé (Abstract) du texte ne dépassant pas 250 mots.

### **Longueur des textes**

- 4 000 à 7 000 mots pour les réflexions, les textes critiques portant sur une œuvre littéraire.
- 1 000 à 1 200 mots pour les notes ou comptes rendus de lecture.
- 1 000 à 1 500 mots pour les portraits d'écrivains.
- 1 500 à 2 000 mots pour les entretiens avec des écrivain.e.s, critiques littéraires et chercheur.e.s.

– Poèmes ou nouvelles en français : maximum 5 pages ou 5 poèmes.

La police de caractères exigée est Times New Roman, taille 12 points, à un interligne et 1/2, et une taille de 10 points pour les notes de bas de page, police de caractère, Calibri.

**Titre du texte** : le titre doit être en gras avec les titres des œuvres en italique. S'il comporte deux parties, utilisez deux points au lieu du soulignement.

Exemple : **Chauvet et Faulkner : cas d'intertextualité.**

**Les références** : toute citation doit être associée à une note en bas de page. Les citations de moins de 5 lignes sont intégrées au texte et indiquées par des guillemets – sans italique. Allez à la ligne et utilisez l'alinéa pour les citations de plus de 5 lignes. Dans ce cas, il n'y a ni guillemets ni italique. Veuillez indiquer les références en bas de pages (Prénom, nom de l'auteur, titre du livre, lieu de l'édition, maison d'édition, année de publication. Ex : Marie Vieux-Chauvet, *Fille d'Haïti*, Paris, Zellige, 2014.

**Bibliographie, Livres** : Indiquer le nom de l'auteur (maj.), prénom (min.) suivi du titre de l'ouvrage (italique), lieu de l'édition, maison d'édition, année de publication.

Ex : VIEUX-CHAUVET, Marie, *Fille d'Haïti*, Paris, Zellige, 2014.

S'il s'agit d'un livre publié plus d'une fois, il faut préciser l'édition consultée et l'année de la première publication mise entre 4 crochets précédée du titre. Ex : VIEUX-CHAUVET, Marie, *Fille d'Haïti* [1954], Paris, Zellige, 2014.

**Chapitre d'un livre** : Nom de l'auteur (maj.), Prénom (min.), titre du chapitre (entre guillemet), titre de l'œuvre (italique), ville, édition, année de publication, numéros de pages.

Ex : Gérard Genette, « Frontières du récit », *Figures II*, Paris, Seuil, 1969, pp. 49-69.

- Titre cité dans la note précédente : Ibid., p. 24.
- Titre cité dans la note subséquente : Marie Vieux-Chauvet, *Fille d'Haïti*, op. cit., p. 35.
- Article déjà cité : Gérard Genette, « Frontières du récit », op. cit., p. 78.
- Quand il est nécessaire, utilisez Cf., non pas voir.

**Article de revue** : Nom de l'auteur (maj.), Prénom (min.), titre de l'article (entre guillemet), nom du magazine, journal ou revue (en italique), volume, numéro, année de publication, pages consultées. Ex : LAHENS, Yanick, « Chauvet, Faulkner : cas d'intertextualité », *Legs et Littérature*, n° 4, 2015, pp. 65-82. Si consulté en ligne, veuillez préciser la date de consultation et le lien url. Dans l'article, le prénom précède le nom qui est en petites lettres (Ex : Yanick Lahens, *Failles*, Paris, Sabine Wespieser, 2010, p. 20).

**Filmographie** : Nom du réalisateur (maj.), Prénom (min.), titre du film (italique), Pays de production, année de sortie, durée du film, Compagnie de production. Ex : PECK, Raoul, *Le jeune Karl Marx*, Allemagne, 2017, 1h58, Agat Films & Cie/Velvet Film/Rohfilm/Artémis Productions.

S'il s'agit d'une scène du film, reprendre les mêmes informations, puis ajouter la scène en question. Ex : PECK, Raoul, *Le jeune Karl Marx*, Allemagne, 2017, 1h58, Agat Films & Cie/Velvet Film/Rohfilm/Artémis Productions, 00:52:13-01:00:25.

S'il s'agit d'une vidéo en ligne (Youtube ou autre plateforme), Nom de l'auteur, Prénom, « Titre de la vidéo », *YouTube*, date, url. Ex : SALVANT, Cécile Mc Lorin, « Le front caché sur tes genoux », *YouTube*, 17 mai 2013. Consulté le 15 décembre 2014.

<<https://www.youtube.com/watch?v=ka6kxDPCd5E>>

## **Bibliographie indicative**

### **Ouvrages littéraires**

AGNANT, Marie-Célie, *Femme au temps des Carnassiers*, Montréal, Remue-Ménage, 2015

ALEXIS Jacques Stephen, *L'Espace d'un cillement*, Paris, Gallimard, 1959.

BA Mariama, *Une si longue Lettre* [1979], Paris, Éditions du Rocher, 2001.

BUGUL, Ken, *Riwan ou le chemin de sable*, Paris, Présence africaine, 1999.

CHANCY, Myriam, *Framing the silence, Revolutionary novel by Haitian women*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1997.

CONDÉ, Maryse, *La parole des femmes : essai sur les romancières des Antilles de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1979.

- EMECHETA, Bucchi, *La dot*, Larbey, GAIA, 1998.
- LAHENS, Yanick, *Bain de lune* [2014], Port-au-Prince, LEGS ÉDITION, 2024.
- , *Douces déroutés*, Port-au-Prince, LEGS ÉDITION, 2018.
- LHÉRISSON, Justin, *Zone chez sa ninnaine* [1906], Port-au-Prince, Fardin, 1993.
- MAGLOIRE, Nadine, *Le sexe mythique* [1975], Port-au-Prince, LEGS ÉDITION, 2014.
- , *Autopsie in vivo*, Montréal, Éditions du Verseau/CIDHICA, 2009.
- , *Autopsie in vivo. La suite*, Montréal, Éditions du Verseau/CIDHICA, 2010.
- MARS, Kettly, *Fado*, Paris, Mercure de France, 2008.
- MORISSON Tony, *Sula*, [Traduit de l'anglais des États-Unis par Pierre Alien], Paris, Christian Bourgeois, 2022.
- NAYLOR, Gloria, *Les femmes de Brewster Palace*, Paris, Belfond, 1987.
- POUJOL-ORIOU, Paulette, *Le Passage*, Port-au-Prince, Le Natal, 1996.
- PINEAU, Gisèle, *Morne Capresse*, Paris, Mercure de France, 2008.
- SADJI Abdoulaye, *Maïmouna*, Paris, Présence Africaine, 1958.
- TROUILLOT, Évelyne, *La mémoire aux abois* [2010], Port-au-Prince, Atelier Jeudi Soir, 2011.
- Ouvrages critiques et généraux**
- BARD, Christine, *Féminismes, 150 ans d'idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2023.
- bell hooks, *Ain't I a Woman? Black women and feminism*. Boston, South End Press, 1981.
- DAVIS, Angela, *Femmes Race et classe*, Paris, Éditions Des femmes, 2007.
- DE BEAUVOIR, Simone, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
- HILL COLLINS, Patricia, *La pensée féministe noire, Savoir, conscience et politique de l'empowerment*, [Trad. Diane Lamoureux], Paris, Payot, 2021.
- LIGUE FÉMININE D'ACTION SOCIALE, *Femmes haïtiennes* [1953], Port-au-Prince, Fardin, 2004.
- POITEVIEN, Marie Thérèse, « Le féminisme », Frantz Voltaire (éd.), *Pouvoir noir en Haïti*, Montréal, CIDHICA, 1946, pp. 313-314.

SOUMET, Hélène, *Insoumises et conquérantes - Travesties pour changer le cours de l'Histoire*, Paris, Dunod, 2021.

SYLVAIN-BOUCHEREAU, Madeleine, *Haïti et ses femmes. Une étude d'évolution culturelle*, Port-au-Prince, Fardin, 1957.

WOOLF, Virginia, *Une chambre à soi* [1929], Paris, 10/18, 2001.

### Articles et revues

ABOU FAKHER, Alma, « Chorégraphie de l'emprise : le corps dans l'orchestration du politique », *Legs et Littérature* n° 21, 2023, pp. 7-13.

ABOU FAKHER, Alma, PETIT FRÈRE, Dieulermesson, *Corps et Politique. Legs et littérature* n° 21, 2023.

CHARLES, Wébert, SHREAD, Carolyn (dir.), *Dictature, Révolte et Écritures féminines. Legs et Littérature* n° 3, 2013.

CHARLES, Wébert, « Être femme au temps des dictatures », *Legs et Littérature* n° 3, 2013, pp. 3-6.

FRAISSE, Geneviève, « Féminisme. Histoire du féminisme », *Encyclopédie Universalis*, <<https://www.universalis.fr/encyclopedie/feminisme-histoire-du-feminisme/>> [consulté le 7 janvier 2025].

GARDEY, Delphine, MERON Monique, « Re-lire *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 20, 2008, pp. 151-153. <<https://doi.org/10.3917/tgs.020.0151>>. [Consulté le 14 décembre 2024].

GUARESI, Magali, SCRIMIARI, Maria Grazia, « Introduction », *Sens public*, n° 30, 2022, pp. 7-16.

GARRIDO Y SAEZ, Victoria, « Écrire pour reconquérir son corps Le discours de l'intime dans la revue espagnole *Vindicación Feminista* », *Cahiers Sens public*, n° 30, 2022, pp. 225-259.

LAMOUR, Sabine, « Le 3 avril 1986 : expression d'une mésentente politique en Haïti : retour sur un élément de la mémoire indocile du mouvement féministe haïtien », *Recherches féministes*, vol. 35, n°1, pp. 57-76.

---, « Haïti : comment les femmes secouent le monde politique », *CADTM*, 29 janvier 2020. <https://www.cadtm.org/Haiti-comment-les-femmes-secouent-le-monde-politique> [Consulté le 7 janvier 2025]

MAGLOIRE, Danièle, « La recherche féministe pour l'action sociale », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 22, n°1, 2003, pp. 31-47. <https://doi.org/10.3917/nqf.221.0031> [Consulté le 7 janvier 2025]

ROCA I ESCODA, Marta, PRAZ, Anne-Françoise, LÉPINARD, Éléonore, *Morales sexuelles. Nouvelles Questions Féministes*, vol. 35, n° 1, 2016.

<https://shs.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2016-1?lang=fr> [Consulté le 7 janvier 2025]

### **Mémoires et Thèses**

MAHOTIÈRE, Chantal, *LUTTES FÉMINISTES EN HAÏTI. Étude exploratoire des enjeux culturels, motivations et projets qui sous-tendent l'engagement féministe*, mémoire de maîtrise, Laval, Université Laval, 2008.

LAMOUR, Sabine, *Entre Imaginaire et histoire : une approche matérialiste du potomitan en Haïti*, thèse de doctorat, Paris, Paris 8, 2017.

### **Comité scientifique**

Silvia Boraso, Université de Gênes

Carlo A. Célius, IMAF-CNRS

Yves Chemla, Université Paris Descartes

Pierre Suzanne Eyenga Onana, Université de Yaoundé I

Felix Jean Louis, University Irvine California

Mara Magda Maftéi, Université de Bucarest

Siobhan Mei, Amherst College

Jasmine Claude-Narcisse, York College, CUNY

Odonel Pierre-Louis, Université d'État d'Haïti

Carolyn Shread, Mount Holyoke College

Jonathan Michael Square, The New School Parsons

Alessia Vignoli, University of Warsaw

### **Dates à retenir**

Délai d'envoi des résumés : **15 avril 2025**

Réponse du comité : **20 mai 2025**

Soumission du texte final : **30 septembre 2025**

Envoyez vos propositions **avant le 15 avril 2025** à [legs-et-litterature@outlook.com](mailto:legs-et-litterature@outlook.com)